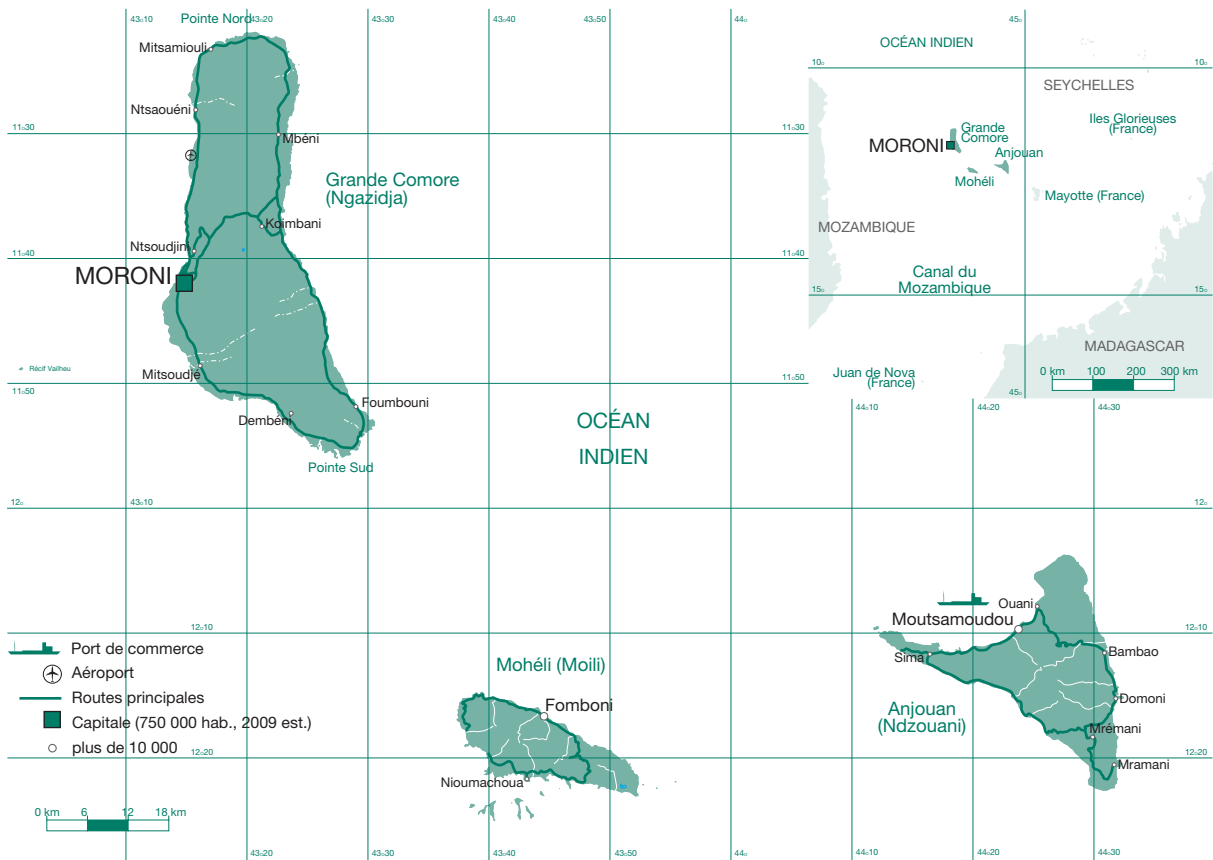


Comores
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Comores

Vue d'ensemble

L'Union des Comores est un archipel composé de trois îles (Grande Comore, Anjouan et Mohéli) doté d'une économie peu diversifiée et pauvre en ressources naturelles. Depuis plusieurs années le pays connaît une instabilité politique chronique marquée par des coups d'État à répétition et des velléités sécessionnistes de ses îles. La dégradation du climat politique a contribué à retarder le développement économique et social du pays. L'économie comorienne n'a pas encore récupéré des conséquences de cette période d'instabilité pas plus que de la récession mondiale des dernières années. En 2010, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a été de 2.1 % contre 1.1 % en 2009. Cette croissance est tirée par les investissements publics, l'affermissement du secteur financier et le dynamisme du secteur de la construction financé par les envois de fonds de la diaspora.

L'effort de mobilisation des ressources budgétaires s'est traduit en 2010 par une hausse des recettes fiscales estimée à 10.6 % du PIB contre 10.4 % en 2009. Les dépenses totales représentent 22.7% du PIB contre 22.1 % en 2009. L'exécution du budget a dégagé un excédent de 4.1 % du PIB en 2010 contre 0.6 % en 2009 grâce à la hausse des dons et des recettes fiscales, ces dernières ayant été favorisées par des mesures nouvelles. La position extérieure des Comores est restée médiocre en 2010, avec une aggravation du déficit du compte courant estimé à 10.2 % du PIB, en dépit du bon niveau des transferts des expatriés. Cette tendance s'explique par la dégradation du compte des services et la faible croissance des exportations comparée à la très forte augmentation des importations de biens de consommation et de production. Le solde du compte des transactions courantes devrait connaître en conséquence un déficit de 12 % du PIB en moyenne en 2011/12.

Le gouvernement du Qatar a accueilli en 2010 une conférence sur le développement et l'investissement aux Comores qui s'est conclu sur des engagements, notamment de la part des pays du Golfe, estimés à plus de 500 millions de dollars (USD). Le Qatar a accordé en particulier un appui budgétaire de 20 millions d'euros (EUR) grâce auquel les arriérés de salaires et de pensions de retraite ont été apurés.

En dépit d'une conjoncture internationale défavorable, les envois de fonds des expatriés, qui constituent l'une des principales sources de financement et de soutien de l'économie des Comores, ont maintenu leur dynamisme en 2010 et ont été facilités par l'ouverture de guichets des postes comoriennes en France.

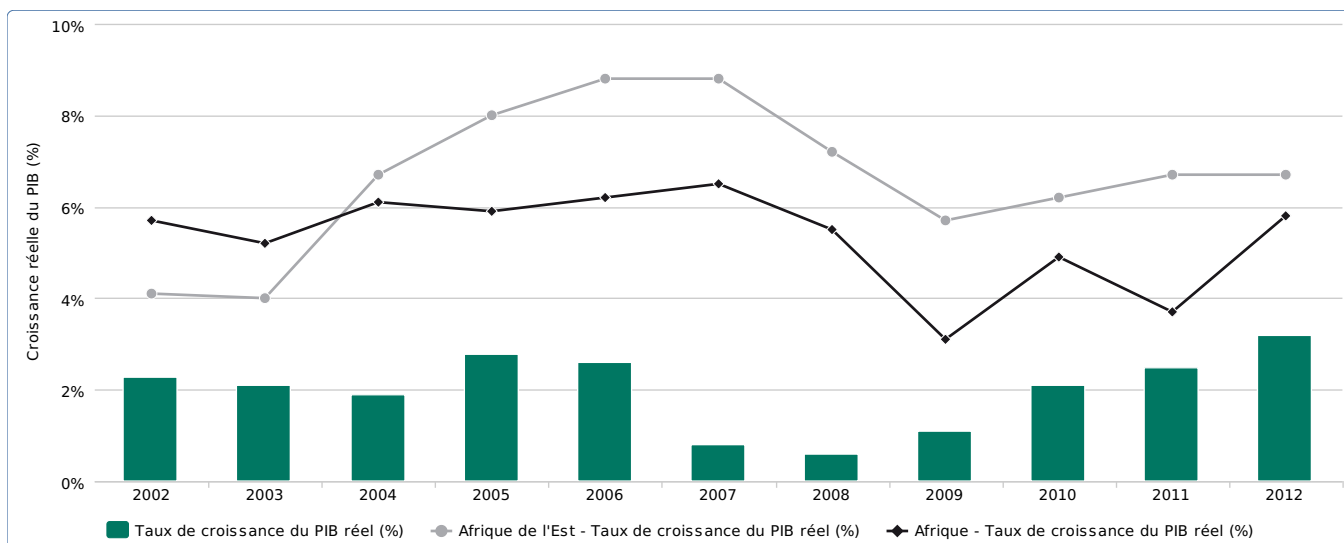
Grâce au programme de réformes appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), les Comores ont atteint en juillet 2010 le point de décision, première étape donnant accès à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La réduction de la dette intérimaire consentie à cet effet par les créanciers se traduit par une baisse de la pression sur les finances publiques.

Par rapport à 2009, le climat des affaires n'a pas évolué en 2010 : les Comores occupent toujours la 159^e place sur 183 pays dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale. La stabilisation de la situation politique et des initiatives destinées à assainir l'environnement des affaires devraient toutefois permettre une amélioration.

Les crédits à l'économie ont connu une croissance modérée. Cette politique prudente est conduite dans le cadre de l'accord de coopération monétaire conclu avec la France. L'année 2010 a été marquée par la hausse de 25 % à 30 % du taux de constitution des réserves obligatoires par la Banque centrale comorienne (BCC) pour parer à l'augmentation de la masse monétaire. Cette décision tendait à éviter une éventuelle poussée inflationniste consécutive aux dons importants octroyés pour apurer les arriérés de salaires.

Les réformes constitutionnelles et l'amélioration du climat politique ont permis de mener à bien en 2010 le processus électoral au terme duquel le vice-président Ikililou Dhoinine a été porté à la présidence. Le transfert du pouvoir par le président Ahmed Sambi devait intervenir au plus tard le 26 mai 2011. Tout autant que des conditions dans lesquelles s'effectuera la transition politique l'évolution de la situation économique en 2011 dépendra des réformes structurelles et des investissements publics et étrangers.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411799>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	1.1	2.1	2.5	3.2
Inflation IPC	4.8	2.9	3	2.8
Balance budgétaire % PIB	0.6	4.1	-3.1	-3.6
Balance courante % PIB	-7.6	-10.2	-11.7	-12.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414155>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	42	44.7
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	-	-
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	4.1	3.9
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	1.6	1.5
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	6.3	5.7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	25.8	26.6
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	5.2	4.8
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	-	-
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	14.4	12.4
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	0.6	0.5
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415124>

L'économie comorienne reste encore assez atone. Après les périodes d'instabilité politique et la récession mondiale de ces dernières années, sa consolidation évolue à un rythme lent. La croissance du PIB réel a été de 2.1 % en 2010 contre 1.1 % en 2009. Elle reste tributaire des investissements publics et étrangers, du secteur de l'immobilier, qui bénéficie des transferts de fonds des émigrés, ainsi que de l'expansion du secteur financier et de la production agricole. Les principaux produits de rente que sont la vanille, le clou de girofle et l'ilang ilang procurent l'essentiel des devises et emploient plus de 80 % de la population active comorienne.

Le report d'investissements prévus dans l'hôtellerie en 2010, la baisse de la demande extérieure des produits de rente et les tensions politiques à l'approche de la fin du mandat présidentiel ont été les principaux facteurs ayant affecté la croissance en 2010.

L'économie comorienne est dominée par les services et l'agriculture, qui représentent respectivement 45.2 % et 44.7 % du PIB, l'industrie et le bâtiment et travaux publics (BTP) n'intervenant que pour 10.1 % (chiffres de 2009).

L'agriculture a connu une année 2010 médiocre. Subissant les effets de la crise que traverse le secteur depuis plusieurs années, la production de vanille est tombée à 30 tonnes, contre une moyenne de 200 tonnes au cours des années 90. Le prix d'achat aux producteurs a atteint un niveau historiquement bas incitant nombre d'entre eux à abandonner cette filière au profit des cultures vivrières.

La production de girofle, qui répond à un caractère cyclique, est entrée dans sa phase haussière, avec une quantité évaluée à plus de 3 000 tonnes en 2010 contre 1 700 tonnes en 2009. La bonne tenue des prix et une forte demande asiatique expliquent cette poussée.

Les essences d'ilang ilang, très recherchées par l'industrie des parfums et dont les Comores demeurent le premier producteur mondial, sont confrontées aux effets de la crise mondiale qui a touché l'industrie du luxe. La production se serait stabilisée à 45 tonnes en 2010, comme en 2009, alors qu'elle avoisinait les 60 tonnes à la fin des années 90. La chute des prix observée en 2009 s'est atténuée mais sans laisser prévoir un retournement de tendance.

Malgré les potentialités de l'agriculture comorienne et la multiplication des initiatives en sa faveur, la production alimentaire continue d'être handicapée par la faible mécanisation et les difficultés de transport et de conservation des denrées.

L'effondrement des exportations depuis quelques années et la récession mondiale ont affaibli la position extérieure des Comores. Les exportations se sont maintenues au niveau observé en 2009, soit une baisse de 3 % tandis que les importations ont fortement augmenté avec une hausse de 23 %. Les importations de produits pétroliers ont enregistré une hausse de 27 % en valeur au premier semestre 2010 sur le premier semestre 2009. En dépit de la reprise de l'activité du secteur des BTP, les importations de ciment ont reculé de 15 % en volume et de 28 % en valeur, situation imputable aux stocks constitués en 2009.

L'amélioration de la production d'électricité a permis aux secteurs secondaire et tertiaire de soutenir leurs activités en 2010, même si leur contribution au PIB n'aura pas augmenté sensiblement par rapport à 2009. La contribution du secteur secondaire au PIB stagnera à 11 % en 2010 avec une prévision de 12 % en 2011/12. La production industrielle est en hausse grâce au dynamisme du secteur du bâtiment depuis 2009 et à l'augmentation de la production d'électricité dans les grandes agglomérations.

Les infrastructures portuaires et énergétiques ont bénéficié d'investissements en 2010, notamment l'acquisition de groupes électrogènes qui assurent désormais l'approvisionnement continu en électricité dans la capitale Moroni et ses périphéries ainsi que dans les deux autres îles. Les travaux de dragage des ports de Moroni et de Mutsamudu permettent à des bateaux de gros tonnage d'accoster. Le secteur de l'hôtellerie a connu une augmentation de sa capacité d'accueil avec l'ouverture d'*International Karthala Hôtel* et la multiplication des pensions de familles, en particulier dans l'île d'Anjouan. Néanmoins, le bilan des réalisations des projets d'infrastructures reste faible.

Au vu de ses potentialités, le tourisme est un secteur sous-exploité et a connu en 2010 de moins bons résultats que prévus à cause du report des investissements. La reconstruction du complexe hôtelier de la plage de Galawa, cédé à des industriels du Qatar et dont le coût est estimé à 70 millions USD, n'a toujours pas connu un début de réalisation. Les investissements estimés à 110 millions EUR du groupe koweïtien de la *Comoro Gulf Holding* pour l'aménagement de la corniche à Moroni n'ont pas non plus démarré. Le retard dans la mise en œuvre de ces projets s'explique par la récente crise financière internationale et l'incertitude politique aux Comores. Retenu comme moteur de croissance dans la stratégie nationale, le secteur du tourisme ambitionne de porter ses capacités d'accueil de 500 à 2 000 lits en 2014 et de créer 2 500 emplois.

En raison du volume des importations et du poids des expatriés, le transport constitue un secteur clé dans l'économie des Comores, néanmoins handicapé par l'exigüité de son marché et l'isolement géographique du

pays. Contrainte de réduire son service après le tragique crash de l'avion en provenance de Sanaa en juin 2009, la compagnie Yemenia Air a repris un trafic normal de ses vols sur Moroni en 2010. Elle a même assuré le transport des pèlerins comoriens à La Mecque. Air Austral a ouvert des liaisons entre la France et les Comores via la Réunion. Pour sa part la compagnie Comoros Islands, financée par des investisseurs comoriens et de Dubaï, a ouvert en 2010 une ligne directe entre Dubaï et Moroni. Le développement de ces activités ouvre des perspectives aux investisseurs potentiels aux Comores.

Le secteur de la communication n'a pas fait preuve en 2010 du dynamisme attendu. L'exploitation du câble de fibre optique est-africain EASSy, prévue de démarrer en 2010, interviendra finalement en 2011. Un nouveau projet d'interconnexion entre les îles membres de la Commission de l'Océan indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et Réunion) est en cours. L'arrivée du nouvel opérateur privé du groupe *Comoro Golf Holding* sur le marché de la téléphonie mobile est par ailleurs imminente. Ces infrastructures contribueront au désenclavement des Comores avec une diminution, à terme, des tarifs de communications qui figurent aujourd'hui parmi les plus élevés du monde.

De façon générale, les investissements se sont concentrés sur les travaux d'infrastructures routières et portuaires. Mais les investissements privés n'ont pas tenu toutes leurs promesses en 2010 à cause de la récente crise mondiale et des incertitudes électorales aux Comores. Néanmoins, l'amélioration de la situation politique et du climat des affaires laissent espérer pour l'avenir un rebond des investissements.

Avec une contribution négative à la croissance du PIB réel de 2.2 points de pourcentage, la consommation totale en 2010 a subi un recul en volume sur 2009. Ce repli est dû à la baisse des dépenses publiques de consommation et à l'effet limité du paiement des arriérés de salaires qui ont surtout servi à résorber les dettes des ménages. La chute spectaculaire des arrivées de Comoriens de la diaspora en 2010 a également porté préjudice au secteur du commerce, lequel réalise durant la période des grandes vacances près de la moitié de son chiffre d'affaires annuel.

Les importations ont continué de progresser, passant de 27.8 % du PIB en 2009 à 29.2 % en 2010 tandis que les exportations ont stagné à un très bas niveau : 2 % du PIB en 2009, 1.9 % en 2010. Cette légère baisse des exportations est attribuable à la stagnation des cours mondiaux des produits de rente (girofle, vanille, ilang ilang) et à l'insuffisance de structures d'encadrement. Des négociations ont été engagées en vue de relancer la production et les exportations de ces produits, notamment avec l'Inde qui semble manifester de l'intérêt.

L'année 2010 a connu une nouvelle étape dans le partenariat de l'Union des Comores avec les pays émergents. Dans le cadre des relations avec la Ligue arabe, les pays de la péninsule arabique et du Conseil de coopération du Golfe appuient les efforts de développement des Comores. Des accords ont été signés lors de la conférence organisée à Doha en juillet 2010 comportant des engagements estimés à plus de 500 millions USD.

Le chômage est un phénomène généralisé aux Comores. Le taux moyen est estimé à 14.3 %. L'impact de la récession mondiale a été limité sur le marché du travail dans la mesure où celle-ci a peu affecté les secteurs du commerce, de l'hôtellerie et restauration, du BTP et de l'éducation qui emploient plus de 54 % des travailleurs du secteur tertiaire. Avec l'appui du Bureau international du travail (BIT), le gouvernement comorien a mis en place une stratégie nationale en matière d'emploi appelée Programme pays pour le travail décent 2010-11, assortie d'une série d'actions destinées à renforcer les organismes nationaux.

Dans un contexte de reprise graduelle de l'économie mondiale et d'amélioration du climat politique les perspectives économiques sont favorables avec une croissance du PIB réel qui devrait se consolider pour atteindre 2.5 % en 2011 et 3.2 % en 2012. L'Union des Comores devrait bénéficier d'une bonne tenue des prix des produits de rente ainsi que d'un rebond des investissements privés (en particulier dans le secteur du tourisme) et d'une amélioration du climat des affaires. L'inflation devrait rester modérée grâce à l'appartenance des Comores à la zone franc et aux faibles hausses de prix attendues sur les produits alimentaires et pétroliers. Toutefois, la transition politique en cours et la poursuite des réformes structurelles dans le cadre de l'accord triennal FEC pèseront sur les résultats économiques en 2011. Ainsi, un retour de l'instabilité politique risquerait de freiner les investissements directs et les aides extérieures.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	12.2	12.9	27.3	6.5	6.9	4	1.2	1.3
Publique	5.4	5.9	50	7.6	6.7	3.3	0.7	0.7
Privée	6.8	7	8.3	5.2	7.1	0.7	0.4	0.6
Consommation finale	98.3	105.7	-1.8	2.9	3.3	-2.2	3.3	3.8
Publique	15.9	13.5	-14.5	0.3	3.3	-2.8	0	0.5
Privée	82.3	92.2	0.6	3.4	3.4	0.6	3.3	3.3
Secteur externe	-10.5	-18.6	-	-	-	0.3	-1.9	-1.8
Exportations	15.7	12.7	3.1	4.8	6.1	0.5	0.8	1
Importations	-26.2	-31.3	0.5	5.8	5.9	-0.2	-2.7	-2.9
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	2.1	2.5	3.2

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416093>

Politiques macroéconomiques

Les objectifs de la politique macroéconomique aux Comores s'inscrivent dans la stratégie budgétaire à moyen terme 2009-12, telle que définie par le programme de réformes triennal de la FEC, et la politique nationale de développement.

La Banque centrale a révisé à la hausse le taux de constitution des réserves obligatoires qui est passé de 25 % à 30 %. L'inflation, estimée à 2.9 %, a été modérée grâce à la détente des prix mondiaux de l'énergie et des produits alimentaires. La position extérieure des Comores n'a pas connu d'amélioration au cours de ces dernières années.

Une détérioration du déficit du solde des transactions courantes due à la dégradation de la balance commerciale est par ailleurs à attendre. L'un des événements majeurs en 2010 aura été l'accès au point de décision PPTTE en faveur de la réduction de la dette des Comores.

Politique budgétaire

La politique budgétaire restrictive des Comores vise à assurer la stabilisation de l'économie et à créer les bases d'une croissance soutenue, tout en renforçant la gestion des finances publiques par la recherche d'une adéquation entre recettes disponibles et les dépenses pour éviter les dérapages. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de réformes de la FEC appuyé par le FMI. Les Comores n'ont pas de cadre de dépense à moyen terme (CDMT) comme outil de planification et de gestion budgétaire moderne. Les agrégats budgétaires se sont globalement améliorés en 2010 à la suite de l'adoption d'un budget rectificatif.

Malgré les faiblesses institutionnelles, la collecte des recettes a été relativement efficace en 2010. Les rentrées fiscales devraient atteindre 10.6 % du PIB contre 10.4 % en 2009. La mobilisation des ressources publiques a connu une légère amélioration en raison de l'efficacité accrue de l'administration fiscale et douanière et de la mise en œuvre de mesures nouvelles, notamment la création d'une Direction générale unifiée des impôts et le relèvement de 5 % de la taxe sur les produits pétroliers.

En 2010, les dépenses totales représentent 22.7 % du PIB contre 22.1 % en 2009. Cette légère hausse résulte en partie des dépenses liées au financement des élections. Les dépenses courantes ont connu une baisse, soit 16.1 % du PIB contre 17.3 % en 2009. Les dépenses en capital ont enregistré une augmentation en 2010, s'établissant à 6.6 % du PIB contre 4.5 % en 2009. Cette évolution s'explique par les investissements publics effectués dans les infrastructures énergétiques et portuaires. Les dépenses non prioritaires font l'objet d'un suivi rigoureux grâce à un fonctionnement plus régulier du comité de trésorerie qui veille à la régularité des dépenses.

La gestion de la masse salariale et ses retombées sur les déséquilibres économiques et financiers constitue un enjeu important pour les Comores dans un contexte de convergence communautaire. Considérable, la masse salariale est estimée à plus de 83 % des recettes fiscales, largement au-dessus des 35 % que recommande le FMI. En 2010, elle s'est maintenue à 8.6 % du PIB. La revalorisation des salaires des enseignants décidée en 2010 devrait entrer en vigueur en 2011. L'année 2011 devrait être cependant marquée par un renforcement des dispositions visant à la réduction de la masse salariale à un niveau compatible avec la viabilité budgétaire à moyen terme.

En 2010, le solde primaire s'est amélioré, selon les estimations, pour s'établir à 4.6 % contre 1.1 % en 2009, grâce à la maîtrise des dépenses publiques et à une hausse des dons. Le solde global, dons inclus, serait positif et serait passé de 0.6 % en 2009 à 4.1 % du PIB en 2010. L'exécution du budget au premier semestre 2010 a été globalement conforme aux objectifs fixés par le programme soutenu par la FEC. Les recettes totales collectées ont dépassé l'objectif annoncé tandis que les dépenses ont été maîtrisées, dégagant des économies substantielles. Au total, au premier semestre 2010, sept des dix indicateurs de performance imposés ont été atteints, ce qui a permis aux Comores d'accéder au point de décision PPTTE et de bénéficier d'un traitement de la dette bilatérale par le Club de Paris.

L'Union des Comores n'est pas autosuffisante pour son alimentation. Les récentes évolutions des cours du pétrole et des produits alimentaires ont eu des répercussions sur les prix intérieurs et les finances publiques, avec une augmentation des dépenses en biens et services. La baisse tendancielle des prix entamée depuis 2009 a permis de maintenir une inflation modérée et a contribué à atténuer le déficit de la balance des paiements.

En dépit de l'amélioration des agrégats monétaires, l'assiette fiscale trop restreinte, le climat politique et la résistance aux réformes de structures constituent autant de handicaps pour la mise en œuvre de la politique budgétaire.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	20.9	20.4	24.6	22.7	26.8	20.2	20.1
Recettes fiscales	14	10	10.7	10.4	10.6	10.4	10.5
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	4.2	7.7	10.9	9.3	13.2	6.7	6.6
Autres revenus	2.7	2.7	3	3	3	3	3
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	24.6	22.5	27.2	22.1	22.7	23.3	23.7
Dépenses courantes	18.7	16.3	17.6	17.3	16.1	16.4	16.5
Sans les intérêts	17.7	15.8	16.8	16.8	15.5	16	16
Salaires	8.3	9.1	9.2	8.6	8.6	9.1	9.1
Biens et services	6.1	3.2	4.8	3.8	3.4	3.4	3.5
Intérêts	1	0.5	0.7	0.5	0.5	0.4	0.4
Dépenses en capital	5.9	6.2	9.7	4.5	6.6	6.9	7.2
Solde primaire	-2.7	-1.5	-1.9	1.1	4.6	-2.7	-3.1
Solde global	-3.7	-2	-2.6	0.6	4.1	-3.1	-3.6

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417062>

Politique monétaire

Une expansion modérée du crédit à l'économie caractérise la politique monétaire des Comores. Cette prudence s'explique par la poursuite d'un objectif interne : stabilité des prix et régulation du marché monétaire, et d'un objectif externe : maintien d'un niveau adéquat de réserves de change.

L'Union des Comores est membre de la zone franc et, à ce titre, en régime de parité fixe entre le franc comorien (KMF) et l'euro, au taux de un euro pour 492 KMF. La politique monétaire est conduite dans le cadre de l'accord de coopération fondé sur la garantie illimitée donnée par la France à la monnaie émise par la BCC. Cette dernière se réfère à deux instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : le taux de constitution des réserves obligatoires et les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs.

L'objectif de stabilité des prix internes, qui s'inscrit dans la convergence économique de la zone franc, offre peu de marge de manœuvre au financement monétaire d'un éventuel déficit budgétaire. L'inflation, largement importée, a été modérée avec un taux estimé en 2010 à 2.9 % contre 4.8 % en 2009 grâce à la détente des prix des transports pour les importations de produits pétroliers et alimentaires. Le taux d'inflation hors produits alimentaires et énergie a connu un recul du même ordre.

La principale initiative au chapitre de la politique monétaire a été en juillet 2010 la révision à la hausse par la Banque centrale du taux de constitution des réserves obligatoires imposé aux banques et établissements financiers depuis 2006 qui est passé de 25 % à 30 %. Cette décision vise à prévenir une dynamique inflationniste dans le sillage d'un accroissement de la masse monétaire.

Au premier semestre 2010, la consolidation des avoirs extérieurs et une hausse du crédit intérieur provoqué par l'augmentation des concours au secteur privé ont entraîné une progression de plus de 11 % de la masse monétaire par rapport à la même période de 2009. Avec, pour conséquence, la détérioration du taux de couverture extérieure.

Les taux d'intérêts débiteurs applicables aux opérations de crédit sont restés inchangés en 2010 dans une fourchette de 7 à 14 %. Le taux minimum créditeur pour la rémunération des dépôts réglementés s'établit à 1.75 % depuis juillet 2009. Compte tenu de l'évolution du taux d'inflation, les taux réels d'intérêt sont négatifs. Les autres taux appliqués par la Banque centrale, notamment les taux de réescompte et de rémunération des dépôts (obligatoires et libres) sont indexés sur le taux de rémunération des dépôts interbancaires de la zone euro, Eonia (Euro overnight index average).

Pour maintenir un niveau adéquat de réserves de change, dont 65 % sont déposés auprès du Trésor français conformément aux statuts de la Banque centrale, est prévue une couverture d'au moins 20 % par les avoirs extérieurs des engagements à vue.

La BCC n'applique pas de politique d'encadrement du crédit. Chaque banque adopte une politique d'octroi de crédit tout en se conformant à la réglementation en vigueur, notamment en termes de ratios prudentiels. S'agissant du secteur non bancaire, la Banque centrale contrôle l'activité des intermédiaires financiers exerçant dans les domaines des transferts et de change manuel de devises. Elle prévoit d'inclure dans un proche avenir les assurances dans son périmètre d'intervention. Pour les autres organismes, telles que les caisses de retraite et de prévoyance sociale, aucune mesure n'est pour le moment envisagée.

En 2011, la politique monétaire restera conforme à l'objectif de stabilité des prix et de maintien des réserves de change à un niveau acceptable. Compte tenu des perspectives de croissance dans la zone euro, les taux d'intérêt appliqués par la Banque centrale resteront relativement bas. L'évolution de la monnaie et des prix aux Comores continuera de dépendre de l'ancrage du taux de change dans la zone franc.

Position extérieure

La position extérieure des Comores, au regard des évolutions du compte courant, n'a pas connu d'amélioration ces dernières années. Le compte courant est resté structurellement déficitaire en raison de la faiblesse des exportations et de la forte dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur.

En 2010, le déficit du compte courant s'est accentué, passant à 10.2 % du PIB contre 7.6 % en 2009. Cette dégradation résulte des importations soutenues de matériels de construction, d'équipements ménagers et de produits énergétiques. La détérioration des transactions courantes est aussi imputable à la baisse des exportations des produits de rente consécutive au recul en volume de la production de la campagne 2009/10, notamment dans la filière vanille, et au ralentissement des échanges interinsulaires ainsi qu'avec les pays du Proche et du Moyen-Orient.

Les déficits de la balance commerciale et de la balance des services n'ont pu être compensés par les excédents tirés de la consolidation du solde positif des transferts courants. Les transferts courants enregistrés en 2010 sont estimés à 21.8 % du PIB contre 20.1 % en 2009. Cette hausse s'explique en partie par les transferts de fonds de la diaspora liés à la forte demande sociale pour les cérémonies de mariages traditionnels et sa participation au développement communautaire. L'incidence de la crise financière internationale sur les transferts courants est pour l'instant assez limitée aux Comores.

Malgré la politique monétaire prudente et les tensions inflationnistes modérées, le déficit du compte courant devrait s'accroître à cause de l'appréciation du franc comorien, conséquence de la dépréciation de l'euro et de la détérioration des termes de l'échange. En l'absence d'une politique budgétaire rigoureuse et d'une maîtrise des importations on s'attend à une aggravation du déficit du compte, qui atteindrait en moyenne 12 % du PIB en 2011 et 2012. La stabilité des taux de change due à l'ancrage de la monnaie comorienne à l'euro affecte la compétitivité à l'international et les investissements. L'Union des Comores disposait, fin décembre 2010, de réserves en devises estimées à six mois d'importations. Tirées essentiellement par les allocations de droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI et l'aide des partenaires, ces réserves devraient augmenter en 2011.

Dans les échanges extérieurs, 2010 n'a pas connu de changements significatifs. Pour les exportations la tendance est à la baisse. Leur valeur en 2010 a diminué de 3 % par rapport à 2009, malgré une tendance à la hausse des clous de girofle et de l'ilang ilang. Les prix mondiaux ont eu peu d'effet sur les importations de produits alimentaires dont la demande intérieure est fortement soutenue par les transferts de fonds réguliers des expatriés. Les Comores sont membres de la zone de libre échange du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (COMESA) depuis 2006. De cette zone le pays a principalement importé en 2010 des biens d'équipement, des produits intermédiaires et des biens de consommation courante. Ces accords de libre échange ont un effet assez limité sur les résultats commerciaux des Comores en raison de la faiblesse de ses exportations qui ne les font guère profiter des exonérations de droits de douane. Au surplus, les réformes découlant de l'adhésion n'ont pas encore été entreprises. Depuis octobre 2007, l'Union des Comores est membre observateur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ce statut devrait évoluer dans les années à venir.

A la faveur de la crise persistante des exportations, en particulier de la vanille, des protocoles de coopération commerciale entre les Comores et des partenaires émergents, notamment l'Inde, sont en cours de négociation en vue d'une relance des exportations grâce à des exonérations de droits de douane et une assistance technique.

La structure géographique des échanges se serait confirmée en 2010, l'Europe demeurant la principale destination des exportations comoriennes (56 % en 2009). La part du Conseil du Golfe dans les importations en 2009 s'est consolidée avec 32 % contre 23 % pour l'Europe. Les importations en provenance de cette région se sont accrues en 2010, grâce à l'approvisionnement en hydrocarbures par le Koweït, suite à la rupture du contrat avec la société Total.

La balance des mouvements de capitaux présente un solde positif, avec les investissements directs et de portefeuille. Elle contribue à compenser le déficit de la balance des transactions courantes. Les principaux investissements proviennent des partenaires émergents arabes et bénéficient principalement au tourisme et au secteur social.

Dans le cadre de sa Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), les Comores mettent en œuvre un programme de réformes au titre de la FEC. L'engagement du FMI est estimé à 13.6 millions de DTS (20.0 millions USD), équivalent à plus de 150 % de la quote-part de l'Union des Comores. La totalité de l'enveloppe aura été décaissée en septembre 2012, sur la base des examens des critères de réalisation. La Chine s'est engagée à financer, à hauteur de 40 millions de yuans, la construction d'un hôpital d'une capacité d'accueil de plus de cent lits dans l'île d'Anjouan.

L'Union des Comores est en situation de surendettement. La composition et la structure de sa dette en 2010 n'ont pas véritablement évolué par rapport à 2009. Le stock de la dette extérieure est estimé à 213 millions USD, équivalent à 343 % des exportations. Les créanciers multilatéraux et les créanciers bilatéraux détiennent respectivement 75 % et 25 % de l'encours de la dette. À la suite de l'examen du programme de réforme appuyé par la FEC, les Comores ont atteint en 2010 le point de décision dans le cadre de l'initiative PPT. L'assistance en faveur de l'allègement de la dette par les créanciers est estimée à environ 145 millions USD. La réduction de la dette intérimaire a permis aux Comores de dégager des ressources budgétaires et d'atténuer les contraintes de trésorerie liées au paiement du service de la dette.

Il est envisagé que les Comores atteignent le point d'achèvement en 2012 et puissent bénéficier alors d'une réduction irrévocable de la dette et, au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), d'une annulation de sa dette éligible par le FMI, l'Association internationale pour le développement (AID) et le Fonds africain de développement (FAD). Pour y parvenir, le pays doit maintenir de façon satisfaisante la stabilité macroéconomique, mettre en œuvre sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté et améliorer la gestion des finances publiques.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

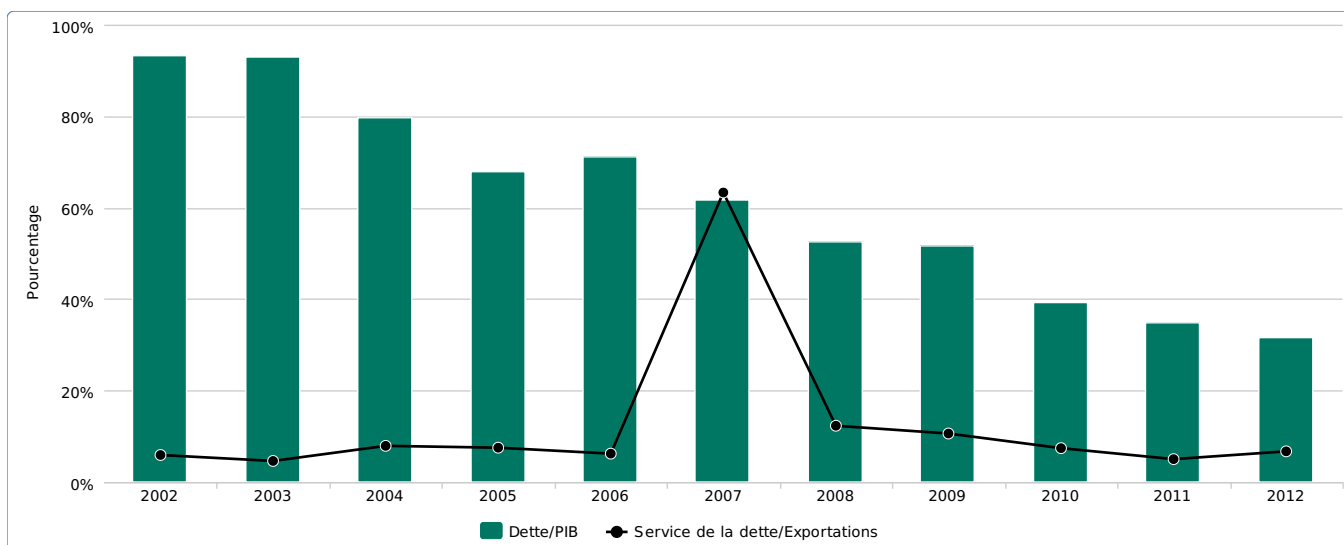
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-13.5	-24.7	-33.4	-25.8	-27.3	-27	-26.5
Exportations de biens (f.o.b.)	7.8	3	1.3	2	1.9	2.2	2.6
Importations de biens (f.o.b.)	21.3	27.7	34.7	27.8	29.2	29.2	29.1
Services	-1.2	-2	-2.5	-1.6	-4.3	-3.5	-3.2
Revenu des facteurs	0.8	0.4	0	-0.4	-0.4	-0.3	-0.1
Transferts courants	12.8	18.8	24.4	20.1	21.8	19	17.6
Solde des comptes courants	-1.1	-7.6	-11.6	-7.6	-10.2	-11.7	-12.2

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418031>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source: Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411799>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

D'importants obstacles structurels freinent le développement économique et social de l'Union des Comores qu'il convient d'éliminer progressivement afin de garantir une économie saine et durable, à l'instar de ses voisins de l'Océan indien comme les Seychelles ou l'île Maurice.

Le développement du secteur privé aux Comores est entravé par des facteurs structurels : un climat des affaires peu propice, une absence d'infrastructures fiables, des services inadéquats au regard des exigences d'une économie moderne. A cela s'ajoutent une étroitesse du marché local qui limite les économies d'échelle, une main d'œuvre peu qualifiée et un manque de culture d'entreprise.

Au vu de l'enquête *Doing Business* de la Banque mondiale le climat des affaires aux Comores n'a pas évolué en 2010 par rapport à 2009. Le pays est toujours classé au 159^e rang sur 183 pays évalués. Une illustration de ce mauvais classement : un investisseur potentiel aux Comores se trouve confronté au labyrinthe d'une dizaine de procédures contre deux seulement dans certains pays voisins. De même l'enquête souligne une dégradation de la position des Comores dans les rubriques telles que le paiement des impôts et le transfert de propriété en matière de création d'entreprise. A cet égard l'Agence nationale pour l'investissement (ANPI), guichet unique censé permettre de réduire les délais et les coûts de création d'entreprise, d'obtenir permis de construire et licences d'entrée, n'est toujours pas opérationnelle, faute de moyens financiers et de personnel compétent.

Les efforts visant à améliorer le climat des affaires se sont pourtant poursuivis en 2010. Les relations tripartites : chambres de commerces, organisations patronales et gouvernement sont jugées encourageantes. Grâce aux informations obtenues auprès du patronat et de l'administration, plus d'une cinquantaine d'entreprises ont été créées en 2010, principalement dans le bâtiment, l'agroalimentaire et le tourisme. Les dispositions du nouveau code d'investissement, qui se veut plus attractif pour encourager les initiatives privées et assurer la sécurité juridique des investissements, ont favorisé ce mouvement.

L'amélioration du climat des affaires en 2011 et 2012 devrait être plus significative encore avec le programme dit du Cadre intégré visant à assainir l'environnement des affaires et à stimuler la promotion de l'entrepreneuriat. Ce programme est financé par plusieurs organisations dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'OMC. Avec l'appui financier et technique des partenaires, le gouvernement comorien a officiellement inauguré en décembre 2010, un site internet dénommé *e-régulations Comores*. Il a pour mission d'apporter aux investisseurs potentiels un accès rapide et détaillé aux procédures et aux règles administratives en vigueur dans le code des investissements. Ce programme fixe entre autres priorités l'assistance aux entreprises et la mise en place effective du guichet unique au sein de l'ANPI. Le code sur la réforme des passations des marchés, qui devait être publié en 2010, est toujours en cours d'élaboration.

D'importantes mutations ont récemment marqué le système bancaire comorien. Depuis le début des années 2000, la Banque pour l'industrie et le commerce (BIC) détenait un monopole de fait. Mais actuellement on compte quatre banques, deux institutions financières décentralisées (Meck et Sanduk) et trois intermédiaires financiers.

Le système bancaire a bénéficié d'une phase d'expansion en 2010, conséquence de la montée en puissance de la banque tanzanienne Exim Bank et de la consolidation de la position de la Banque de développement des Comores.

Cette expansion du système bancaire a créé sur le marché financier de nouvelles possibilités pour le secteur privé. En incluant les crédits effectués par les institutions de micro-finance, le crédit à l'économie a augmenté de 40 % en 2010 (contre 34 % en 2009). La Société nationale des postes et des services financiers a ouvert deux guichets à Marseille et à Paris pour faciliter les transferts de fonds des émigrés. D'autres établissements financiers s'apprêtent à proposer des produits pour le financement dans le secteur immobilier.

Pour sa part, la Banque de développement, reconvertie en banque commerciale, a consolidé sa position. Cette transformation a accéléré le processus de réouverture de son capital et a permis une progression du volume des projets susceptibles d'être financés dans les domaines de la micro-finance.

Malgré sa taille le système financier comorien est relativement souple. La chambre de compensation de la Banque centrale a amélioré l'utilisation des moyens de paiement. La compensation est opérationnelle depuis 2006 pour les chèques et depuis 2009 pour les virements. Les investissements se sont poursuivis dans le domaine de la monétique avec l'installation de guichets automatiques par la banque postale pour faciliter les transactions des consommateurs.

La surveillance du système bancaire exercée par la BCC s'appuie sur une réglementation prudentielle

(solvabilité, division des risques, réserves obligatoires, classement des créances douteuses, etc.) commune à l'ensemble des établissements financiers, y compris les intermédiaires.

Malgré l'expansion des activités bancaires, la durée de vie des emprunts s'échelonne en moyenne sur vingt-quatre mois. Ils couvrent en général les activités de l'artisanat et du commerce. L'accès au crédit à long terme est assez limité. En 2010, la Banque de développement a fait face à une demande de crédits largement supérieure aux prévisions. Elle a pu être absorbée par deux lignes de crédit de l'Agence française de développement (AFD).

Par ailleurs, les répercussions de la récession mondiale sur le système bancaire et l'activité économique des Comores sont assez limitées du fait de la zone franc, qui a constitué un filet de protection, et des transferts de fonds soutenus de la diaspora. Les Comoriens de l'extérieur, qui représentent la moitié de la population comorienne, tirent leurs revenus d'activités telles que la restauration et le gardiennage ou pratiquent les systèmes de solidarité des tontines, épargnés en général par la crise mondiale.

Autres développements récents

Dans le cadre d'une stratégie décennale, l'Etat comorien a engagé ces dernières années un gigantesque programme de réformes des finances publiques. L'objectif est de doter le pays d'un système de gestion des finances publiques transparent, conforme aux standards internationaux, respectueux de la répartition des ressources et des prérogatives respectives des autorités fédérales et insulaires.

Le premier volet de ce programme adopté en 2010 concerne la réforme du code des impôts et la *Charte du contribuable vérifié*. Il s'agit d'améliorer le recouvrement des impôts et des recettes douanières, grâce au renforcement de la brigade mixte d'enquête et de recherche impôts-douane, à l'optimisation des fonctionnalités du système douanier SYDONIA ++ et à une vérification informatique plus rigoureuse des fichiers de la fonction publique. Les autorités entendent réduire la masse salariale, notamment en opérant une réforme de l'État au niveau de la présidence de la République, de l'Assemblée nationale, des ambassades etc.

Des efforts importants viennent d'être accomplis dans le domaine de l'information et des communications avec la diffusion par satellite, depuis le mois de mai 2010, des programmes de la télévision nationale des Comores. Cette action est vivement saluée par les Comoriens émigrés en France, qui peuvent désormais recevoir en direct de l'information et des images de leur pays d'origine.

Consciente des enjeux futurs liés à ce programme de réformes, la Banque centrale étudie la possibilité de déterminer un taux d'usure et un taux effectif global du système bancaire, tout en laissant jouer davantage la concurrence afin que les taux bancaires soient librement fixés par le marché. Elle œuvre également à la mise en place d'une centrale des risques et des impayés en vue d'assainir la qualité du crédit. Le projet en est actuellement au stade du lancement d'un appel d'offre international pour l'étude de faisabilité.

Les autorités ont par ailleurs défini des stratégies de réforme des entreprises intervenant dans les services d'utilité publique. Il s'agit des sociétés publiques de télécommunications (Comores Télécoms), d'importation des produits pétroliers (Société comorienne des hydrocarbures) et d'électricité (MAMWE). Le gouvernement envisage de lancer en 2011 des appels à manifestation d'intérêt en vue d'impliquer le secteur privé dans la gestion de ces entreprises publiques avec l'appui technique de la Société financière internationale. Ces réformes devraient permettre de remédier aux inerties administratives et d'assurer un approvisionnement régulier de l'économie en énergie et en services de télécommunications fiables à des coûts compétitifs.

Les Comores regorgent de ressources en biodiversité sur lesquelles est bâti un programme de développement durable impliquant les populations. Ces ressources sont cependant menacées par le surpeuplement (densité de 450 hab/km² à Anjouan, une des plus élevées d'Afrique) et la pauvreté qui font peser sur un écosystème déjà fragile et fortement dégradé une pression croissante. Selon les derniers indicateurs environnementaux la superficie des écosystèmes protégés est estimée à 404 km² tandis que la superficie de déforestation est limitée à 500 ha/an.

Dans le cadre de la protection de l'environnement, l'organisation non gouvernementale britannique Bristol Conservation reçoit des appuis pour le financement d'une opération sur Anjouan visant à lutter contre la déforestation et à protéger les forêts et leur biodiversité (en particulier, une chauve-souris, la roussette de Livingston qui est inscrite sur la liste des espèces en danger). Cette organisation envisage de faire appel à d'autres partenaires.

Les interventions aux Comores du Fonds français pour l'environnement mondial s'inscrivent dans le cadre de ses activités de soutien au financement des projets comportant des objectifs de protection de la biodiversité et de lutte contre l'effet de serre. Ainsi finance-t-il un projet de développement de l'écotourisme sur l'île de Mohéli et de formation des associations de protection de l'environnement. Ce projet vise à l'amélioration et à la diversification des prestations touristiques, à la promotion des éco-sites et au soutien des associations prenant

des initiatives en faveur de la protection de l'environnement.

Dans le secteur productif, des réformes engagées ambitionnent la création d'un environnement favorable au développement de l'agriculture, avec l'appui technique et financier du Fonds international de développement agricole, de la FAO, de l'AFD et du PNUD. Il s'agit de procéder à des aménagements antiérosifs, à des reboisements et de recourir à l'agriculture intensive pour les cultures vivrières. Pour la production animale, les actions menées consistent à former des agents vétérinaires et des éleveurs ainsi qu'à améliorer la santé animale. L'objectif de ces réformes agricoles est la relance de la production pour réduire les importations de produits alimentaires.

A cet effet, les filières de production et de commercialisation des produits alimentaires locaux de base ont bénéficié de plusieurs initiatives parmi lesquelles la multiplication de semences de pommes de terre et de bananes par des organismes régionaux tels que l'Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricole, sur financement de l'Union Européenne (UE). Le Syndicat national des agriculteurs comoriens a bénéficié en septembre 2010 d'un financement d'un montant de 1.6 millions EUR dans le cadre du projet de renforcement et de diversification des filières agricoles aux Comores (Predivac).

Dans le secteur de la pêche, un renouvellement de l'accord d'exploitation des ressources dans les eaux territoriales comoriennes a été signé entre l'UE et l'Union des Comores moyennant une contrepartie financière. Cette redevance est destinée au renforcement du cadre institutionnel et à la professionnalisation du secteur. En décembre 2010, le Japon et les Comores ont conclu un protocole financier pour un montant de 3 millions USD pour relancer les activités de l'école nationale de pêche à Anjouan qui avait été fermée lors des troubles séparatistes dans l'île.

Partenaires économiques émergents

Le partenariat avec les pays émergents remonte à l'accession à l'indépendance des Comores, en 1975. La Chine a été un des premiers pays en développement à avoir proposé son assistance au jeune État. La coopération Chine-Comores s'est par la suite développée et diversifiée sans rupture jusqu'à aujourd'hui et couvre la santé, l'éducation, les infrastructures.

Le partenariat avec les pays arabes s'est établi de fait après l'admission des Comores à la Conférence islamique et à la Ligue des États arabes. L'élection en 2006 d'Ahmed Sambi, premier Président de l'Union des Comores arabophone, a marqué un tournant dans le partenariat des Comores avec les pays émergents. L'année 2010 a consacré cette nouvelle dimension avec l'organisation de la conférence des donateurs, à Doha, et l'appel du sommet de la Ligue arabe de Syrte en faveur de l'investissement aux Comores.

L'ensemble des engagements pris au cours de la conférence de Doha se sont élevés à plus de 500 millions USD, dont 58 % promis par les pays du Golfe. Le Qatar compte pour 43 % de ces engagements et la Banque islamique de développement pour 28 %. La conférence de Doha a la particularité d'avoir réussi à impliquer non seulement les États mais aussi les organisations de la société civile et le secteur privé des pays participants.

Les lendemains de la conférence s'annoncent prometteurs. Pour assurer son suivi la Ligue arabe et l'Etat comorien ont entrepris de mettre en place un mécanisme spécifique. La Banque islamique de développement (BID) envisage la création d'un fonds fiduciaire comme instrument de coordination des interventions arabes dans le but de renforcer les capacités du Commissariat général au plan et la promotion par la BID des investissements. La mise en place d'une banque islamique aux Comores est également envisagée.

La Chine est un des premiers pays à avoir concrétisé les promesses de la Conférence de Doha en signant deux importants contrats avec l'Etat Comorien. L'un concerne le financement du réseau de la fibre optique inter et intra-îles et l'autre la construction de l'Office national du tourisme dont la première pierre est déjà posée.

L'apport de ces fonds devrait contribuer à relever l'économie comorienne. Toutefois, la crise politique et sociale qui secoue le monde arabe risque d'avoir des répercussions sur la concrétisation des engagements de certains pays de la région.

Contexte politique

L'Union des Comores a connu pendant plusieurs années une instabilité politique et des crises aiguës. Mais le pays a réalisé récemment des avancées notables dans la voie de la normalisation politique. Les amendements à la constitution adoptés en 2009 ont permis une gestion plus cohérente de l'économie comorienne. Dans le cadre du système de présidence tournante entre les îles, le successeur de l'actuel président Sambi est originaire de Mohéli, la plus petite des îles de l'archipel.

Des dissensions politiques avaient resurgi début 2010 autour du terme du mandat du président en place et du calendrier électoral. Ces tensions se sont apaisées avec la signature d'un accord pour l'organisation des élections du président de l'Union et des gouverneurs des îles qui se sont finalement déroulées à la fin 2010. Au terme de ces scrutins, jugés dans l'ensemble démocratiques par la communauté internationale, le candidat de la majorité présidentielle, le vice-président Ikililou Dhoinine, a été élu avec plus de 65 % des suffrages. Les candidats soutenus par la majorité présidentielle à la Grande Comore et à Anjouan ont également été élus au poste de gouverneur. Pour l'opposition, l'ancien gouverneur de Mohéli a été réélu. Les élections présidentielles de 2010 ont fait figure de test démocratique probant bien que l'opposition ait dénoncé des fraudes.

Selon les accords signés, le transfert du pouvoir devait avoir lieu au plus tard le 26 mai 2011. Avec l'élection de l'actuel vice-président l'on s'attend à une continuité dans la politique économique et les orientations des priorités nationales en matière de développement et de coopération internationale. En dépit de l'amélioration du climat politique et de l'élection du nouveau président, les risques de tensions politiques demeurent, notamment celles qui pouvaient resurgir autour du calendrier de transfert effectif des pouvoirs au président élu.

Le climat social en 2010 a été marqué par des grèves de l'intersyndicale des enseignants et conseillers pédagogiques. Leurs revendications ont été satisfaites et ces personnels ont obtenu une revalorisation des grilles indiciaires. Les conditions de mise en œuvre de ces mesures dans la fonction publique devaient fortement influencer sur le climat social en 2011.

Les Comores se situent au 35^e rang des pays africains subsahariens et au 154^e rang mondial dans le classement de l'indice de perception de la corruption établi par Transparency International fin 2010. La transparence pour l'exécution du budget n'est pas encore assurée aux Comores. Relativement indépendante, la presse se limite à quelques périodiques. Avec Internet, la radio et les programmes d'information internationaux relayés par satellite elle est l'un des médias permettant à la population de s'informer sur la gestion des affaires publiques.

Contexte social et développement des ressources humaines

Les faibles performances économiques et l'instabilité politique persistante ont contrarié les efforts des Comores pour relever les défis du développement. Avec un PIB par tête de 870 USD en 2009, l'Union des Comores fait partie des pays les moins avancés (PMA). Sa population est estimée en 2010 à 684 000 habitants, selon le rapport national sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

D'après l'enquête sur les ménages remontant à 2004, 37 % des ménages et 44.8 % des personnes physiques vivent en-dessous du seuil de pauvreté. L'indice de la pauvreté varie d'une île à l'autre mais est toujours plus élevé dans les zones rurales. Les autorités comoriennes prévoient que la pauvreté risque de continuer à s'étendre à cause des faibles performances économiques enregistrées ces dernières années.

L'évolution démographique aux Comores est explosive avec une densité moyenne de 309 hab/km² provoquant une forte pression sur les terres disponibles. La taille moyenne des ménages comoriens est de 6.3 personnes. Le développement humain est au cœur de la stratégie du gouvernement et constitue l'un des piliers du DSCR.

L'espérance de vie à la naissance est de 69 ans. Les femmes représentent 50.4 % de la population et vivent essentiellement en milieu rural. Le taux de mortalité maternelle est estimé à 381 femmes pour 100 000 naissances vivantes. La structure démographique du pays est aussi fortement marquée par le poids des jeunes qui représentent 53 % de la population ce qui pose d'énormes défis en matière d'éducation, de santé et d'emploi.

Le rapport 2010 sur le développement humain attribue un Indice de développement humain (IDH) de 0.428 aux Comores, ce qui fait douter de la possibilité d'atteindre les OMD. Toutefois, des progrès ont été accomplis. Selon le rapport publié en 2010 par le PNUD, six des sept objectifs évalués sont jugés potentiellement atteignables par les Comores. Mais, si pour quatre d'entre eux : réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, éducation pour tous, réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle existent des chances de les atteindre, deux autres : protection de l'environnement et prévalence de la malnutrition chez les enfants sont actuellement hors de portée.

Les Comores dépensent davantage pour l'éducation que pour la santé, ce qui s'explique par le coût de la création récente de l'université des Comores. Les indicateurs sur l'éducation affichent de bons résultats en 2010. Le taux brut de scolarisation est estimé à 102.2 % contre 100.0 % en 2009. Sur la même période, le taux net de scolarisation n'a pratiquement pas évolué, passant de 76.1 % à 76.5 %. La parité filles garçons oscille actuellement entre 0.9 et 1.0.

Le taux de couverture vaccinale en 2009 était de 89 % pour le BCG, de 83 % pour le DTC et de 78 % pour le vaccin antivariolique, des valeurs nettement supérieures à celles de 2008. La qualité des infrastructures sanitaires souffre d'une pénurie d'investissements, ce qui empêche de remplacer les équipements défectueux. Le taux de prévalence du VIH/sida se maintient à un niveau relativement bas estimé à 0.8 %.

Le taux de chômage moyen est estimé à 14.3 % et varie d'une île à l'autre. Le chômage est un phénomène généralisé aux Comores mais la récession mondiale a eu un impact limité sur le marché du travail.

La dette extérieure des Comores constitue un sérieux obstacle au développement. L'analyse de la soutenabilité de la dette actuelle indique que le pays présente un risque de surendettement élevé le jugeant inapte à supporter un nouvel endettement. C'est pourquoi les Comores ne doivent bénéficier de financement de la part du FAD et de l'AID que sous forme de dons.